



Conseil du STIF du 13 juillet

-

Communiqué de synthèse

Le Conseil du STIF, présidé par Valérie Pécresse, a adopté ce jour plusieurs décisions :

- **Modernisation du matériel roulant : promesse tenue !**

(Voir communiqué de presse en pièce jointe)

Avec l'adoption ce jour par le Conseil du STIF du schéma directeur du matériel roulant prévoyant le renouvellement ou la rénovation de 708 trains, le parc actuel sera significativement modernisé d'ici 2021 sur toutes les lignes de train-rer. Le schéma directeur permettra de mettre en œuvre la stratégie ambitieuse de modernisation, impulsée par Valérie Pécresse, Présidente du STIF.

- **Prolongement du RER E à l'Ouest, le protocole de financement adopté par le STIF**

(Voir communiqué de presse en pièce jointe)

Le Conseil du STIF a adopté le protocole global de financement, d'un montant de 3,8 Mds€ (hors matériel roulant), ainsi que la convention de financement pour la réalisation d'une première tranche des travaux du prolongement du RER E. Opération majeure pour le fonctionnement du réseau de transports franciliens, ce prolongement jusqu'à Mantes-la-Jolie constitue un engagement financier exceptionnel de l'Etat, de la Région Ile-de-France, de la SGP, des Conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine, de la ville de Paris ainsi que de la SNCF. Il sera mis en service à horizon 2022 jusqu'à Nanterre-La Folie et 2024 jusqu'à Mantes-la-Jolie.

- **Le STIF lance le 1er transport par Câble en Ile-de-France : le Câble A-Téléval**

(Voir communiqué de presse en pièce jointe)

Fort de sa capacité d'innovation, le STIF accompagne l'évolution des modes de vie des voyageurs et des territoires avec un nouveau mode de transport : le Câble urbain. Moderne et écologique, ce moyen de déplacement améliorera la qualité de service offerte aux voyageurs.

Le téléphérique urbain entre Créteil et Villeneuve-Saint-Georges via Limeil-Brévannes et Valenton est le premier projet à l'étude lancé sur le territoire francilien, il portera le nom d'exploitation de Câble A et sera en concertation publique du 26 septembre au 28 octobre 2016.

- **Création de deux nouveaux Parcs Relais en Seine-et-Marne**

(Voir communiqué de presse en pièce jointe)

Le Conseil du STIF a adopté la création de deux nouveaux Parc Relais à Nanteuil-Saâcy et Verneuil-l'Etang. Aménagés à proximité immédiate d'une gare, ces équipements ont vocation à faciliter l'accès des voyageurs au réseau ferré et favorisent l'intermodalité.

- **Nouvelle grille tarifaire au service de la modernisation du réseau de transport francilien**

Faisant suite au protocole sur le financement des nouvelles infrastructures du Grand Paris Express et sur la modernisation des réseaux de transport existants signé entre l'Etat et la Région Ile-de-France le 27 juin dernier, le Conseil du STIF a adopté une nouvelle grille tarifaire, effective à compter du 1er août 2016.

- La nouvelle grille tarifaire

Face à l'impasse budgétaire de 300 millions d'euros, le protocole prévoit que les moyens supplémentaires nécessaires pour assurer un financement pérenne du système de transports francilien seront répartis entre les usagers, via le levier tarifaire, les usagers des routes franciliennes, via une modulation régionale de la TICPE, et enfin les employeurs de plus de 11 salariés via une hausse du Versement Transport (VT) et une harmonisation progressive de celui-ci en grande couronne.

Afin de préserver un Passe Navigo à tarif unique, dont le tarif d'équilibre se situerait entre 80 et 85 euros par mois, les recettes nouvelles apportées par le Gouvernement (100 millions d'euros TICPE et 200 millions d'euros de versement transport) permettent aujourd'hui de limiter la hausse des tarifs pour les usagers.

Par ailleurs, les tarifs sont gelés pour les plus défavorisés, les forfaits Améthyste et Imagine'R.

GRILLE TARIFAIRE AU 1^{ER} AOUT 2016	
Forfait Navigo Mois	73,00 €
Améthyste (annuel)	405,96 €
Tickets d'accès à bord	2,00 €
Tickets T+ unité	1,90 €
Tickets T+ en carnet	14,50 €
Billets OD	Pas d'augmentation pour les tickets de plus de 2€
Carte Imagine'R	333,90 €

- 3 euros, pour quoi faire ?

L'augmentation de trois euros du Passe Navigo servira notamment à acquérir ou rénover 700 nouveaux trains, plus confortables, qui rendront le réseau plus régulier et plus moderne. Elle permet de renforcer la sécurité dans les bus et les gares routières. Par ailleurs, dès cette année, un plan d'investissement de 30 millions d'euros doit permettre, dans le cadre du Grand Paris des bus et en accord avec les autres collectivités territoriales, de créer de nouvelles lignes de bus et d'en renforcer d'autres, afin d'agir au plus près des besoins des territoires.



- **Prolongement du tramway T3 à l'ouest : bilan de la concertation**

Le Conseil du STIF a approuvé ce jour le bilan de la concertation pilotée par la Ville de Paris, avec le soutien du STIF, pour le projet de prolongement du Tramway T3 à l'Ouest. Cette concertation a permis de constater une adhésion générale en faveur du projet, des attentes sur l'intermodalité et sur l'offre de service (amplitude horaire élargie...). Elle a permis également de lever quelques incertitudes concernant les impacts des travaux sur la circulation notamment. Ce vote permet la poursuite des études qui seront réalisées : par la Ville de Paris pour les études d'insertion urbaine, et par le STIF pour les études du système de transport.

- **Convention de financement des travaux préparatoires pour le Tram-train Ouest**

Le Conseil du STIF a approuvé ce jour la convention de financement relative aux travaux préparatoires de la Tangentielle Ouest pour un montant de 20 M€. Cette convention permettra de débuter dès la rentrée 2016, les travaux préparatoires de défrichage, terrassements et dépollution. Le Tram-train Ouest consiste à créer une liaison en tram-train reprenant la liaison existante de la Grande Ceinture Ouest entre Saint-Germain et Noisy-le-Roi en la prolongeant au nord jusqu'à la gare de Saint-Germain RER A et au sud jusqu'à la gare de Saint-Cyr RER.

- **Adoption du DOCP et des modalités de la concertation pour le prolongement du tramway T1 vers Nanterre et Rueil-Malmaison**

Le prolongement reliera le terminus du T1 prolongé à Colombes (station Gabriel Péri) et l'ouest de Rueil-Malmaison via Nanterre. Le Conseil du STIF a adopté le dossier d'étude préliminaire (DOCP) ainsi que les modalités de la concertation qui devrait se tenir au second semestre 2016.

